

# LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



## LA PÊCHE DANS LE LÉMAN

### Un accord international

Un observateur non averti doit penser que les conditions de pêche dans le lac Léman sont semblables sur l'ensemble du lac.

Or, il n'en est rien. Des petits fonds et du plateau sous-lacustre du Petit-Lac, au fond des berges verticales du Haut-Lac, les zones de pêche ont des conditions morphologiques et biologiques variables.

La région lémanique, composée de deux pays, dont un comprend trois cantons, présente une grande diversité de traditions de pêche, d'habitudes alimentaires et économiques. C'est la raison pour laquelle il a fallu de longues années pour que la France et la Suisse parviennent à signer un accord: **l'Accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française concernant la pêche dans le lac Léman, du 20 novembre 1980.**

Harmoniser entre les deux Etats les dispositions concernant l'exercice de la pêche et assurer une protection efficace du poisson et de son habitat, tels sont les objectifs de cet accord qui comporte également un règlement et prévoit l'approbation de plans d'aménagement piscicole quinquennaux, destinés à concrétiser les buts poursuivis.

Cet accord fait abstraction des frontières pour les pêcheurs amateurs et vise à introduire progressivement les mêmes normes de pêche pour les pêcheurs professionnels suisses et français.

Il prévoit des plans d'aménagement quinquennaux qui définissent la nature, l'ampleur et les mesures de repeuplement et l'importance des prélèvements, l'intensité de la pêche, le nombre de permis à délivrer sur l'ensemble du lac et les mesures à prendre pour rétablir un juste équilibre entre les espèces de poissons.

### Les acteurs de la pêche

Deux catégories de pêcheurs cohabitent tant du côté français que du côté suisse: les pêcheurs dits professionnels vivant principalement du produit de leur pêche, et les pêcheurs amateurs pour lesquels l'exercice de la pêche est un loisir.

Si au début de ce siècle le nombre des pêcheurs aux filets s'élevait à près d'un millier,

on n'en compte aujourd'hui que 141 qui vivent principalement de la pêche. Le redressement des captures en relation avec l'intensification des alevinages donne à nouveau un certain attrait pour ce métier.

Parallèlement, la pêche à la traîne et aux lignes, comme pour l'ensemble des activités de loisirs, a vu ses effectifs fortement augmenter et ses moyens de pêche se moderniser.

### La pêche professionnelle

Les principaux moyens de pêche utilisés sont:

– **Les grands pics:** 8 par pêcheur, mesurant 20 m de hauteur et 120 m. de longueur (maille de 48 mm au minimum), ils sont tendus au large, de nuit, en vue de la capture des corégones (féras) et accessoirement des truites;

– **Les filets dits de «lève»:** 3 par pêcheur, mesurant 3 m de hauteur et 100 m de longueur (maille de 48 mm min.). Tendus à fleur d'eau, utilisés uniquement en hiver, de nuit, dans les deux mois qui suivent l'ouverture quand les truites sont proches de la surface.

– **Les filets à ombles:** maximum 14 par pêcheur, mesurant 4,20 m de hauteur et 100 m de longueur (maille de 32 mm min.). Posés sur le fond du lac à quelques centaines de mètres de la côte.

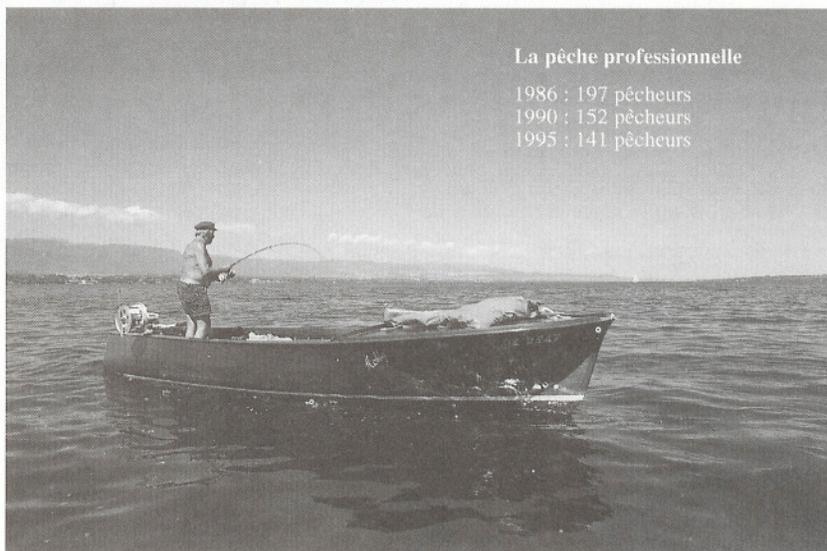
– **Les méniers à perches:** 10 par pêcheur, mesurant 2 m de hauteur et 100 m de longueur (mailles variant de 23 à 32 mm). Posés vers les bords, ils permettent l'essentiel des captures de perches.

– **La monte:** engin manœuvré par un ou deux pêcheurs et permettant une pêche intensive quand les bancs de perches sont localisés.

– **Les nasses:** principalement utilisées au printemps et dont la vocation est également la capture des perches.

– **Les nasses à écrevisses:** le développement de populations d'écrevisses a incité la mise en place d'une réglementation d'engins spécifiques d'un volume unitaire de 100 litres au maximum.

*Suite à la page 2*



### La pêche professionnelle

1986 : 197 pêcheurs

1990 : 152 pêcheurs

1995 : 141 pêcheurs

*Nos pêcheurs professionnels, de moins en moins nombreux*

Photo: Denis Pattay

### La pêche de loisir

– **La pêche à la traîne** (2425 permis en 1990, 2569 en 1995): la ou les lignes (20 hameçons au maximum) sont tirées derrière le bateau. Ce mode de pêche permet la capture des truites et des ombles et, accessoirement, des brochets et des grosses perches.

– **La pêche à la gambe** (2964 permis spécifiques en 1990, 2989 en 1995): spécialité locale pour la capture des perches, le lest en bas de ligne permettant un mouvement vertical des hameçons.

– A ces deux modes de pêche spécifiques s'ajoutent, bien sûr, toutes les méthodes traditionnelles de pêche du bord ou en bateau.

### Les espèces recherchées

– **L'omble chevalier**: c'est le poisson «noble» des lacs alpins recherché pour sa valeur gastronomique. Si le tonnage moyen des captures est inférieur à celui de la perche, de l'ordre de 60 t/an, la valeur du produit en fait une espèce très recherchée par les pêcheurs tant professionnels qu'amateurs.

– **La truite**: poisson traditionnel des cours d'eau et des plans d'eau de nos régions, elle atteint rapidement dans les lacs une taille importante grâce à l'abondance de nourriture (vengérons, perches). Le niveau de captures fluctue fortement d'une année à l'autre, de 25 à 47 t/an.

– **Le corégone ou féra**: autre fleuron de nos lacs alpins, espèce très fragile pêchée au grand large et essentiellement avec des filets. Des techniques de pêche à la ligne commencent à se pratiquer.

– **La perche**: capturée pour l'essentiel entre 15 et 20 cm et consommée sous forme de filets. Cette espèce représente en moyenne, sur plusieurs années, plus de la moitié du revenu des pêcheurs professionnels: les fluctuations importantes des populations, donc des captures (entre 200 et 600 t/an de 1990 à 1995 pour les professionnels auxquelles s'ajoutent entre 10 et 60 t/an pour les amateurs) rendent malheureusement ce revenu très irrégulier.

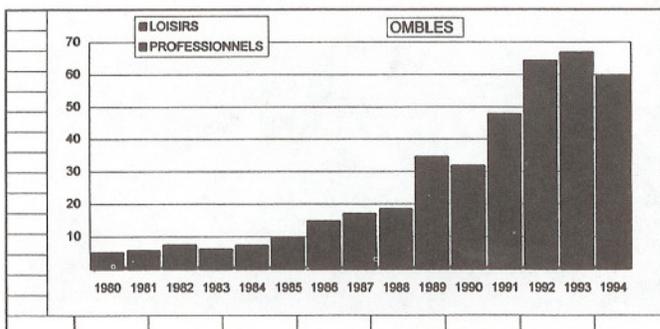
– **Le brochet**: fait le bonheur de quelques spécialistes et bien souvent le malheur des autres (lignes cassées, filets déchirés par les très gros sujets) malgré l'abandon des alevinages en alvins vésiculés, les captures de brochets sont en augmentation.

– **La lotte**: peu recherchée car difficile à commercialiser en raison de sa mauvaise conservation. Une lotte très fraîche est néanmoins délicate.

– **Le vengeron ou gardon**: c'est certainement une espèce abondante dans le lac mais la moins recherchée. Phénomène curieux quand on sait que, dans d'autres régions de France, les pêcheurs investissent pour des alevinages en vengeron.

### Statistiques des captures et évolution

Une bonne gestion du lac nécessite la connaissance de la pression de pêche et des effets de



Evolution des captures d'omble dans le Léman de 1980 à 1994

### Pêche professionnelle sur le Léman (France + Suisse) en kilogrammes de 1980 à 1994

Espèces	Truite	Féra	Ombles	Lotte	Perche	Gardon	Brochet	Divers	Total
Moyenne annuelle	19 040	67 053	13 075	23 976	309 746	218 378	3 752	21 864	676 885

### Pêche de loisir sur le Léman (France + Suisse) en kilogrammes de 1986 à 1994

Espèces	Truite	Féra	Ombles	Lotte	Perche	Gardon	Brochet	Divers	Total
Moyenne annuelle	13 099	57	20 082	58	35 403	1 069	539	833	71 237

### Pêche totale sur le Léman (France + Suisse) en kilogrammes de 1986 à 1994

Espèces	Truite	Féra	Ombles	Lotte	Perche	Gardon	Brochet	Divers	Total
Moyenne annuelle	31 644	72 966	36 952	20 949	403 288	235 876	4 112	19 049	824 834

celle-ci: les pêcheurs professionnels et les amateurs à la traîne et à la gambe tiennent donc des fiches mentionnant toutes leurs captures. Ces fiches, transmises aux administrations, sont dépouillées et permettent l'établissement de statistiques.

L'exploitation détaillée des résultats permet d'apprendre que:

– La pêche à la traîne représente chaque année en moyenne 30 000 journées de pêche, soit un temps de loisir estimé à 120 000 heures.

– Les captures d'ombles progressent régulièrement en prélèvement total et en rendement (capture par sortie).

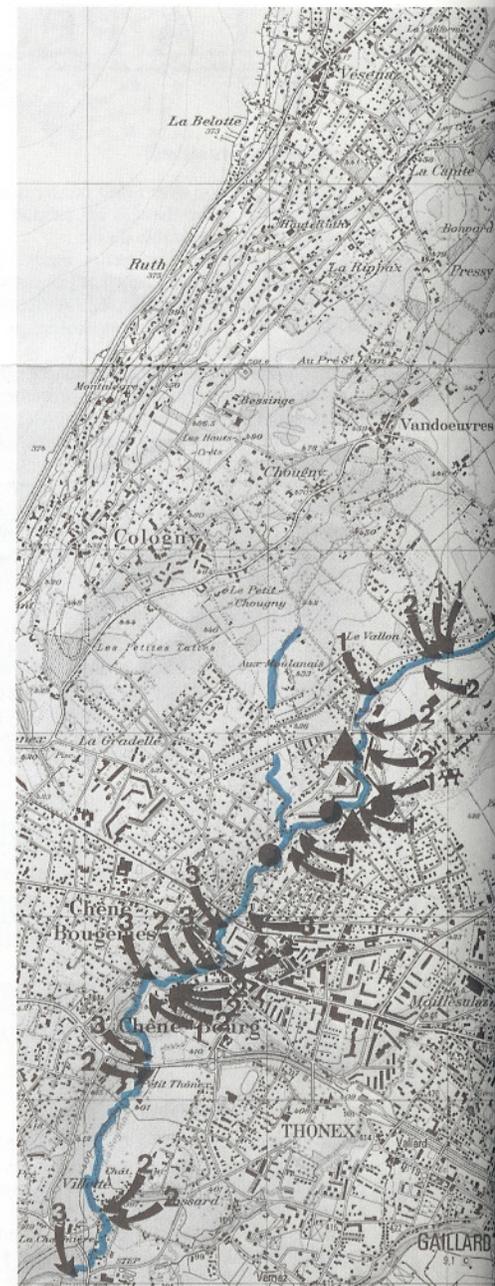
### Conclusion

Il est réjouissant de constater que la concertation entre la France et la Suisse pour une gestion harmonieuse et respectueuse du milieu, amorcée au début du siècle déjà, s'est enfin concrétisée, qu'elle se poursuit et s'affermir.

Dans le domaine de la pêche sportive, une uniformisation générale a pu être rapidement appliquée à l'ensemble du lac, donnant au titulaire d'un permis la possibilité de pêcher sur l'ensemble du Léman. En revanche, des traditions de pêche différentes, des habitudes économiques dissemblables, des zones de pêche aux conditions morphologiques et biologiques variables, des risques de conflit entre pêcheurs, rendent un peu plus longue la mise en place d'un système unique de pêche professionnelle avec des engins identiques.

Extraits de la Commission internationale pour la pêche dans le lac Léman «Bilan 1991-1995»

Groupe «Recherches piscicoles»: D. Gerdeaux et al.



## L'«Opération Rivières Propres» dans le canton de Genève: la Seymaz

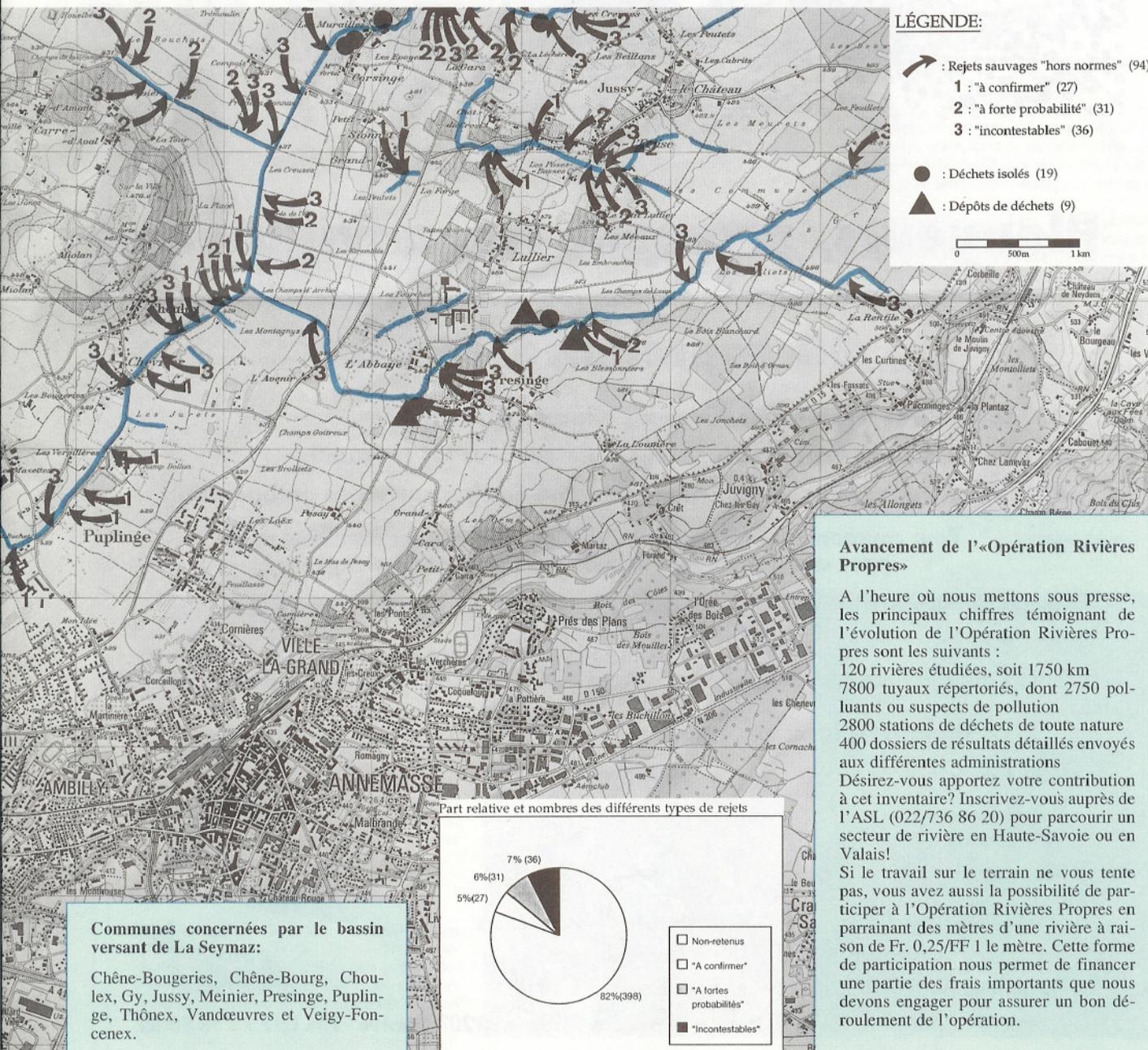
La qualité biologique des eaux de la Seymaz est très mauvaise sur tout son cours selon les résultats d'une étude sur la faune des fonds de la rivière publiée par l'État de Genève en 1995.

Cette situation s'explique en partie par le nombre relativement important de rejets considérés comme incontestablement polluants, de même que par la réalisation d'aménagements lourds perturbant l'équilibre biologique et hydrologique du cours d'eau, notamment en période d'étiage. La situation devrait toutefois changer prochainement, car cette rivière bénéficiera

d'une campagne générale d'intervention envisagée sur tous les cours d'eau genevois. Ce programme, baptisé «10 ans pour sauver nos rivières», a été présenté publiquement en novembre 1995 par M. Claude Haegi, conseiller d'État chargé du Département de l'Intérieur, de l'Environnement et des Affaires régionales. Il vise l'ambitieux dessein d'assainir les rivières et de renaturer leurs rives. Il est de ce fait accueilli très favorablement par l'ASL. Au vu des résultats de l'Opération Rivières Propres (ORP), la Seymaz entre parfaitement dans le cadre

de ce projet. Nous devons toutefois veiller à ce qu'un calendrier des priorités et des interventions soit élaboré et respecté.

Concernant les suites données à l'ORP, nous tenons à souligner la bonne collaboration instaurée avec le Service cantonal de contrôle des pollutions qui traite nos dossiers sur les rivières genevoises. Nous avons ainsi pu acquérir l'assurance que tout est mis en oeuvre, dans la mesure des moyens disponibles, pour remédier aux situations non conformes ou suspectes dans le canton de Genève. ■





1211 Genève 4  
Edité par ASL: C.P. 629  
CH-1211 Genève 4

JAB  
1211 Genève 4

## Plongeurs, promeneurs, navigateurs

Aidez-nous à débusquer les tuyaux tout autour du Léman, le samedi

### 28 septembre 1996

- **Plongeurs:** Trouvez les tuyaux polluants immergés
- **Promeneurs:** Arpentez les rives pour repérer les tuyaux
- **Navigateurs/Pêcheurs:** Accueillez une équipe sur votre embarcation

Pour couronner les efforts de tous, rendez-vous avec famille et amis pour une grande fête animée par les clubs de plongée

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASL, au 022 / 736 86 20

Organisation conjointe :

Association pour la Sauvegarde du Léman-ASL et Section du Léman des clubs de plongée FSSS



### Formulaire d'inscription individuel ou de groupe

Nom / Prénom \_\_\_\_\_

Rue, N° \_\_\_\_\_

NP / Localité \_\_\_\_\_

Tél. privé \_\_\_\_\_

Tél. prof. \_\_\_\_\_

Nombre de plongeurs \_\_\_\_\_

Nombre de promeneurs \_\_\_\_\_

Nombre de navigateurs \_\_\_\_\_

Nombre de bateaux \_\_\_\_\_

Nombre de participants à la fête du samedi soir (dès 18 h.) \_\_\_\_\_

A renvoyer par fax ou courrier à: ASL - 2, rue des Cordiers - 1207 Genève - Fax 022 / 736 86 82



FSSS section Léman

